

CIRCULAIRE N° 2445

DU 11/09/2008

**Objet : Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement
spécialisé fondamental organisé par la Communauté française**

Réseaux : CF

Niveaux et services : SPEC (Mat/Prim)

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement fondamental spécialisé organisé par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française		AGERS
<u>Destinataire</u>	Directions d'établissements		spécialisé
<u>Contact</u>	David MAIRE	02/690.81.59	david.maire@restode.cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	OUI		NON
<u>Date limite d'envoi</u>	15 février 2009		
<u>Concerne</u>	Rapport d'activités		

Renvoi(s) : Circulaire n°1640 du 28/09/2006 relative au rapport d'activités des établissements scolaires

Nombre de page(s) : 1 + 20 annexes

Mots-clés : rapport – activités – enseignement – fondamental – spécialisé

Rapport annuel d'activités des établissements de l'enseignement fondamental spécialisé organisé par la Communauté française

A l'issue de chaque année scolaire, le chef d'établissement doit établir un rapport d'activités. Celui-ci doit être soumis à l'avis du conseil de participation avant le 31 décembre et transmis au pouvoir organisateur avant le 15 février.

Les rapports d'activités 2007-2008, comme indiqué dans la circulaire n°1640 du 28/09/2006 de Monsieur l'Administrateur général Jean-Pierre Hubin, feront le bilan des indications reprises au premier alinéa de l'article 73 du décret *Missions*, mais aussi celui d'un certain nombre d'indications reprises au deuxième alinéa du même article.

Le modèle qui vous est proposé a donc été divisé en deux parties : d'une part, les indications relatives aux points dont le bilan doit être fait chaque année (1^e partie), d'autre part, les indications relatives aux points dont le bilan ne doit être fait qu'une fois tous les trois ans au moins (2^e partie).

Vous constaterez en outre que cette fois, comme dans l'enseignement ordinaire, deux modèles de rapports d'activités ont été conçus, l'un pour l'enseignement fondamental, l'autre pour l'enseignement secondaire. Cela est apparu préférable pour affiner les données en tenant mieux compte des réalités vécues à chacun de ces niveaux.

En ce qui concerne la première partie, peu de changements ont été apportés par rapport aux précédents modèles si ce n'est le point 1, relatif au *Bilan des mesures prises pour atteindre les objectifs généraux définis à l'article 6 du Décret Missions dans le cadre du projet pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française et du projet d'établissement*, qui semblait poser quelques difficultés et dont nous avons essayé d'améliorer la clarté en faisant mieux apparaître le lien avec le projet d'établissement.

Les directions des écoles fondamentales annexées à un établissement secondaire doivent, comme celles des écoles autonomes, remplir le modèle de rapport d'activités de l'enseignement fondamental. Si plusieurs écoles fondamentales sont annexées à un même établissement d'enseignement secondaire, chaque directeur d'école fondamentale annexée établira le rapport d'activités de son école.

Ces rapports seront remis au chef de l'établissement qui les soumettra, comme celui de la section secondaire, à l'avis du conseil de participation puis les transmettra tous ensemble à l'adresse suivante :

*Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau
d'enseignement organisé par la Communauté française*
A l'attention de Monsieur David MAIRE, Attaché
Boulevard du Jardin Botanique 20-22
1000 Bruxelles.

Une version informatique des rapports sera parallèlement envoyée à la version courrier à l'adresse suivante :
david.maire@restode.cfwb.be

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS

Rapport d'activités concernant l'enseignement fondamental spécialisé
Année scolaire 2007-2008

Etablissement :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. : Fax : E-mail :

Direction :

Date d'avis du Conseil de participation : le/...../20...

Nombre d'élèves au 1^{er} octobre **2007**:

Nombre d'implantations :

Types d'enseignement organisés :

Classes expérimentales organisées pour élèves :

	OUI	NON
Aphasiques et dysphasiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autistes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Polyhandicapés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

N.B. : pour faciliter l'analyse du document, merci de bien vouloir compléter le bas de chaque page par le nom de votre établissement. Pour les écoles fondamentales et/ou primaires annexées, indiquer « école annexée à »

1^e PARTIE

01

Bilan des mesures prises pour atteindre les objectifs généraux définis à l'article 6 du décret *Missions* dans le cadre du projet pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française et du projet d'établissement¹.

1- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées
---	--

¹ Si une mesure poursuit plusieurs des objectifs généraux à la fois, ne la mentionnez que dans une des rubriques et renvoyez entre parenthèses au(x) numéro(s) de la(des) rubrique(s) à laquelle(auxquelles) elle se rapporte également.

--	--

2- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

3- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

4- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Projet d'établissement Lignes de force	Mesures prises Actions menées

03

Bilan du taux de réussite pour l'année scolaire 2007/2008

	Types d'enseignement					
	1	2	3	4	5	8
Nombre total d'élèves en âge d'orientation						
Nombre total d'élèves inscrits au CEB						
Nombre total de CEB délivrés						
Nombre d'élèves orientés vers l'enseignement ordinaire						
Nombre d'élèves orientés vers l'enseignement spécialisé secondaire						
Nombre d'élèves en maintien dans l'enseignement fondamental spécialisé						
Nombre de changements de type d'enseignement						

04

Bilan des recours contre les décisions de refus d'attribution du CEB (certificat d'études de base)

Nombre total d'élèves ayant passé le CEB	Nombre de recours introduits	Nombre de décisions maintenues

05

Bilan quant au nombre et aux motivations des refus d'inscription

Motifs	Nombre
L'élève ne remplit pas les conditions pour être élève régulièrement inscrit(e).	
Le nombre d'élèves, limité en raison de l'insuffisance des locaux disponibles, est atteint.	
Les parents ou la personne investie de l'autorité parentale n'accepte(nt) pas de souscrire au projet éducatif, au projet pédagogique, au projet d'établissement, au règlement des études et au règlement d'ordre intérieur	

06

Bilan de la formation continuée des enseignants de l'établissement

Indiquez le nombre de **demi-journées « enseignants »** dans chacune des rubriques pertinentes pour votre établissement
 Nombre de demi-journées « enseignants » = nombre de demi-journées x nombre de participants

Formations	Inter-réseaux	Réseau	Etablissement
Pédagogiques			
Spécifiques aux handicaps			
Relationnelles			
Aux médias et aux NTIC			
Spécifiques à la direction			
Autres à préciser :			
Retombées positives :			
Difficultés rencontrées :			

2^e PARTIE

07

Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre

Remarque : ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, **non encore abordées dans une rubrique précédente.**

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques les plus significatives, en vue de constituer une banque de données utiles à tous.

Vous pouvez vous inspirer de ce modèle de description d'une action réalisée :

Nom de l'action : il est important que les actions mises en œuvre puissent être identifiées, à l'attention de tous ceux qui, dans l'école comme en dehors, pourraient en ignorer l'existence.

Raisons de l'action : ce sont les constats qui ont conduit à mettre en œuvre ce projet; ces constats peuvent mettre en évidence des carences, des demandes, des besoins...

Effets attendus : mieux que des objectifs, qui peuvent rester trop généraux, il faut dire ici quels sont les résultats concrets qui sont attendus de l'action entreprise.

Critères d'évaluation : les résultats concrets attendus peuvent sembler évidents, mais il est possible que, en termes de réussite, il soit nécessaire de préciser les critères et les indicateurs par lesquels vont se manifester ces effets.

Description de l'action : sans entrer dans de nombreux détails, il est intéressant que soit décrite l'action de manière à rappeler et faire comprendre ce qui s'est passé, ce qui a été fait.

Définition des rôles :

- * **Personnes responsables** : il ne s'agit pas tant des responsables institutionnels que des responsables, même temporaires, des actions menées. L'intérêt n'est pas ici d'obtenir leur nom, mais de savoir, par exemple, si les responsabilités sont partagées, si les élèves y ont une place, etc.
- * **Acteurs** : ce sont les personnes qui ont projeté l'action, qui l'ont conçue, qui l'ont conduite, qui l'ont menée à terme. On y distinguera les participants des bénéficiaires (en précisant par exemple le groupe – niveau ou classe – des élèves concernés)
- * **Partenaires** : ce sont des personnes qui sont associées pour les ressources qu'elles contribuent à apporter.

Dimensions temporelles :

- * **Moment** : c'est le moment dans l'année scolaire, mais aussi la place de l'activité dans ou hors des périodes de cours, dans le cadre ou en-dehors des activités scolaires.
- * **Durée** : il s'agit de la durée globale de l'action mais ce peut être également la durée des unités d'action si celle-ci est répartie sur plusieurs séquences.
- * **Fréquence**: si l'activité est organisée en plusieurs séquences.

Moyens :

- * **Budget**: le montant peut être intéressant à dégager, mais également l'origine de ces ressources financières.
- * **Matériel et logistique**
- * **Espace**
- * ...

Autres dimensions :

- * **Caractère obligatoire de l'activité**
- * **Organisation de son évaluation**
- * ...

Retombées positives

Difficultés rencontrées

**INNOVATIONS PEDAGOGIQUES
FICHE DE DESCRIPTION**

Démarches visant à organiser le soutien des élèves en difficulté

Actions mises en œuvre pour le soutien des élèves plus particulièrement en difficulté <i>Qui ? Quand ? Où ? Démarches pour les résoudre, partenariat, outils utilisés</i>	
Difficultés d'apprentissage	
Difficultés comportementales	
Difficultés psychologiques	
Difficultés sociales	
Autres difficultés (à préciser ci-dessous)	

Moyens mis en œuvre pour assurer l'accessibilité aux bâtiments, aux toilettes, aux soins, aux cours, aux outils (informatique) :

.....

.....

.....

.....

.....

Fonctionnement des classes expérimentales, quand il en est organisé :

.....

.....

.....

.....

.....

Références complètes des partenaires éventuels :

.....

.....

.....

.....

.....

10

Initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement en matière artistique, culturelle et sportive

L'objectif général de cette section est de dégager les initiatives les plus significatives, en vue de constituer une banque de données utiles à tous.

Vous pouvez vous inspirer de ce modèle de description d'une action réalisée :

Identification du type de partenaire (organisme privé, ASBL, école, etc.)

Description du partenariat (en précisant les apports de chacun) :

- * Apport financier
- * Expertise
- * Assistance dans l'encadrement
- * Voyages
- * Stages...

Description des activités organisées en partenariat

Classes et élèves concernés par les activités

Retombées positives

Difficultés rencontrées

10.1 Bilan des initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement, en matière artistique

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dénomination et coordonnées des partenaires externes

.....

.....

.....

.....

.....

Initiatives prises en matière d'éducation aux médias, à la santé, à l'environnement

Remarque : ne faites figurer sous cette rubrique que les innovations pédagogiques, en relation directe avec les apprentissages, non encore abordées dans une rubrique précédente.

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques les plus significatives, en vue de constituer une banque de données utiles à tous.

Vous pouvez vous inspirer de ce modèle de description d'une action réalisée :

Nom de l'action : il est important que les actions mises en œuvre puissent être identifiées, à l'attention de tous ceux qui, dans l'école comme en dehors, pourraient en ignorer l'existence.

Raisons de l'action : ce sont les constats qui ont conduit à mettre en œuvre ce projet; ces constats peuvent mettre en évidence des carences, des demandes, des besoins...

Effets attendus : mieux que des objectifs, qui peuvent rester trop généraux, il faut dire ici quels sont les résultats concrets qui sont attendus de l'action entreprise.

Critères d'évaluation : les résultats concrets attendus peuvent sembler évidents, mais il est possible que, en termes de réussite, il soit nécessaire de préciser les critères et les indicateurs par lesquels vont se manifester ces effets.

Description de l'action : sans entrer dans de nombreux détails, il est intéressant que soit décrite l'action de manière à rappeler et faire comprendre ce qui s'est passé, ce qui a été fait.

Définition des rôles :

- * Personnes responsables : il ne s'agit pas tant des responsables institutionnels que des responsables, même temporaires, des actions menées. L'intérêt n'est pas ici d'obtenir leur nom, mais de savoir, par exemple, si les responsabilités sont partagées, si les élèves y ont une place, etc.
- * Acteurs : ce sont les personnes qui ont projeté l'action, qui l'ont conçue, qui l'ont conduite, qui l'ont menée à terme. On y distinguera les participants des bénéficiaires (en précisant par exemple le groupe – niveau ou classe – des élèves concernés)
- * Partenaires : ce sont des personnes qui sont associées pour les ressources qu'elles contribuent à apporter.

Dimensions temporelles :

- * Moment : c'est le moment dans l'année scolaire, mais aussi la place de l'activité dans ou hors des périodes de cours, dans le cadre ou en-dehors des activités scolaires.
- * Durée : il s'agit de la durée globale de l'action mais ce peut être également la durée des unités d'action si celle-ci est répartie sur plusieurs séquences.
- * Fréquence: si l'activité est organisée en plusieurs séquences.

Moyens :

- * Budget: le montant peut être intéressant à dégager, mais également l'origine de ces ressources financières.
- * Matériel et logistique
- * Espace
- * ...

Autres dimensions :

- * Caractère obligatoire de l'activité
- * Organisation de son évaluation
- * ...

Retombées positives

Difficultés rencontrées

Initiatives prises en faveur de l'intégration dans l'enseignement ordinaire
durant l'année 2007-2008

Types d'enseignement	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves en intégration permanente totale	Nombre d'élèves en intégration permanente partielle	Nombre d'élèves en intégration temporaire
Type 1				
Type 2				
Type 3				
Type 4				
Type 5				
Type 8				

Atouts de l'intégration :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Défis à relever, difficultés rencontrées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

